



Mercredi 04.06.14 | 47e année | No 19

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Présidente !

Si, il y a dix ans, on m'avait prédit que je serais présidente de la Ville de Neuchâtel – j'aurais à peine pris le temps d'y répondre: fraîchement arrivée de l'étranger, sans racines dans la région et sans réseau, faut pas rêver!

Il est vrai que Neuchâtel figurait parmi nos lieux favoris pour un retour en Suisse. Tout y est: lac et montagnes, centre historique, vaste offre culturelle et de formation, transports publics et tous les sports, qualité et proximité. Il est vrai que les voisins nous ont bien accueillis, l'école a été le vecteur d'intégration le plus puissant.

Et ensuite? L'envie qui m'habite depuis toujours de m'engager pour la chose publique, le sens de responsabilité pour le bien commun et pour celles et ceux qui ont moins de chance que moi, le bonheur des rencontres, la possibilité d'apporter des expériences d'ailleurs, d'enrichir les visions et de contribuer aux solutions. Tout cela et bien plus est possible à Neuchâtel.

Je pense que l'esprit d'ouverture de «ma» ville est basé sur l'écoute et le respect. J'estime aussi que la cohérence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait est fondamentale pour la crédibilité de l'action politique.

Quel est le moteur pour un engagement aussi prenant? Peut-être la passion et l'enthousiasme d'être une part active de l'humanité, de pouvoir contribuer au bien-être des femmes et des hommes d'aujourd'hui et de demain.

*Christine Gaillard
Présidente de la Ville de Neuchâtel*



La conseillère communale Christine Gaillard accède à la présidence de la Ville de Neuchâtel.

Nouvelle présidente

Le Conseil communal a nommé dans sa séance du 2 juin Christine Gaillard à la présidence de l'autorité exécutive de la Ville de Neuchâtel pour l'année administrative 2014-2015. C'est ainsi fraîchement désignée, qu'elle a inauguré à quelques pas de la gare la première «vélostation» du canton de Neuchâtel.

A peine entrée dans son habit de présidente, la directrice de la Mobilité a inauguré lundi la première «vélostation» de Neuchâtel. Implantée au N° 3 de la place Blaise-Cendrars, cette consigne à vélos s'adresse en premier lieu aux pendulaires. Dotée de 78 places, elle permet aux usagers de garer leur cycle à proximité directe de

la gare, moyennant un abonnement. Cette réalisation vise non seulement à renforcer l'accessibilité à la gare de Neuchâtel, mais également à favoriser la mobilité durable.

Accès sécurisé

Ancien laboratoire de boulangerie, le local a fait peau neuve. Repeints en turquoise, les murs sont habillés de citations amusantes et d'une fresque originale des artistes Plonk et Replonk. La «vélostation» comporte un système qui permet d'entreposer les vélos en hauteur. L'accès payant est réservé aux seuls abonnés par le biais d'un contrôle automatique par carte magnétique. Il est possible de recharger la batterie de son vélo électrique et

de ranger son casque en louant un des casiers aménagés à cet effet.

Première étape à suivre

«Il s'agit d'un pas supplémentaire vers le transfert modal, qu'il conviendra d'accompagner et d'analyser pour affiner et renforcer l'accès à la gare à vélo», a indiqué Christine Gaillard, directrice de la Mobilité. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Neuchâtel, les CFF et la Confédération, dans le cadre d'une mesure du projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois. La création de la «vélostation» et la rénovation du local ont coûté près de 190'000 francs. La commande d'abonnements en ligne est ouverte sur www.youticket.ch. (ak)



3 Cinq élèves du collège de Vauseyon primés dans le cadre de la Semaine des Médias à l'école.



4 Festi'neuch prendra ses quartiers la semaine prochaine aux Jeunes-Rives avec de belles surprises.



5 Les trois Mousquetaires livreront bataille au Théâtre du Passage et dans les rues de la ville.

Publicité

la maladière centre
neuchâtel

Mondial de foot!



A gagner: Une semaine au Brésil*
d'une valeur de CHF 6'000.- !

Du 10 au 21 juin

Expo « Albums Panini Mondial, depuis '74 »
Echanges de vignettes Panini
Démonstration de Capoeira
Concours de tirs au but
Danses brésiliennes

Concours - Une semaine au Brésil!

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ N°: _____
 NPA: _____ Ville: _____
 Téléphone: _____ Date de naissance: _____

Pour participer, ce coupon est à déposer dans l'urne prévue à cet effet à la Maladière Centre jusqu'au samedi 21 juin 2014, 18h00.

Participation ouverte à toute personne à l'exception du personnel des commerces du centre. Concours sans obligation d'achat. La participation entraîne l'acceptation des résultats du tirage au sort. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. La voie juridique est exclue. Les gagnants seront avisés personnellement. Le gagnant accepte que son nom et sa photo soient publiés.

* Selon conditions
de l'agence de voyage

VT VACANCES
TAP TAP PORTUGAL





Dans ce numéro

Festi'neuch

Après une édition 2013 en demi-teinte, le festival préféré des Neuchâtelois entend rebondir et surprendre le public avec une programmation choc. Rendez-vous la semaine prochaine aux Jeunes-Rives.

Page 4

Centre-ville

Saluant la collaboration nouée avec les commerçants, le Conseil général a adopté à l'unanimité lundi soir les premières mesures décidées par le Conseil communal pour revaloriser le centre-ville de Neuchâtel.

Page 8

Vieux-Châtel

Après le feu vert du Conseil général, une coopérative d'habitants verra le jour sur le site des anciennes serres de la Ville, dans le quartier du Vieux-Châtel.

Page 9

Breakdance



A 29 ans, Artur Libanio vient de remporter la finale suisse de la plus importante compétition solo de breakdance et se mesurera aux meilleurs européens lors des qualifications qui auront lieu en octobre prochain à Helsinki. Rencontre avec ce danseur virtuose.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 18 juin.



Une classe neuchâteloise remporte un prix dans le cadre de la Semaine des médias à l'école



La classe neuchâteloise 7FR221 de Patrick Amez-Droz s'est vue remettre un prix dans le cadre du concours de «Unes» de la Semaine des médias à l'école.

Dans la peau de journalistes

Cinq élèves, âgés de 11-12 ans, de la classe 7FR221 du collège de Vauseyon ont été primés mercredi dernier au studio 15 de la RTS à Lausanne. Les petits Neuchâtelois ont remporté la deuxième place du concours de «Unes», organisé par la CIIP, dans le cadre de la Semaine des médias à l'école (voir encadré). Une opportunité de s'intéresser à la fiabilité des informations dans les médias.

Igor, Sandro, Jimmy, Davide et Bernardo avaient le sourire mercredi dernier dans le studio15 de la RTS à Lausanne. La «Une» qu'ils ont créée en classe a terminé sur la deuxième marche du podium. Baptisée «Crack info», celle-ci se focalise sur la vie du collège de Vauseyon avec en sujet principal un projet pilote de classe orchestre. Composé de professionnels des médias, le jury du concours s'est basé sur des critères de lisibilité, d'intérêt des sujets et d'originalité pour départager les concurrents. La «Une» de la classe 7FR221 s'est démarquée par sa qualité visuelle, par l'intérêt de son sujet principal et par l'originalité de son titre.

De A à Z

Durant une journée, les écoliers se sont glissés dans la peau de journalistes pour élaborer la «Une» d'un journal fictif. Les élèves se sont départagés en quatre groupes avec pour mission de

créer une page de A à Z. «On a d'abord discuté ensemble, puis écrit dans nos cahiers, avant de tout mettre à l'ordinateur», explique Igor. «La mise en page, la construction: on a tout fait», atteste Jimmy. Les élèves ont ensuite élu la meilleure Une de la classe. Chacun a formulé des remarques pour soigner tous les détails. «On s'est vraiment donné à fond pour ce travail. Quand les autres élèves nous ont fait des critiques, on est encore resté après l'école pour tout modifier», lance Bernardo.

Baignés dans le monde des médias

«Dès le départ, le groupe des garçons a livré une bonne ébauche, qui s'est encore améliorée avec les remarques des autres élèves. Toute la classe a fourni un bon travail, mais celui-là sortait clairement du lot, en particulier au niveau visuel», relève l'enseignant, Patrick Amez-Droz. Pour les cinq gagnants, c'est la cohésion du groupe qui a fait la différence. «J'ai beaucoup apprécié de travailler en groupe. On a tout décidé ensemble sans se disputer», explique Davide. «On s'entend tous bien, et ce travail nous a encore plus réunis», ajoute Sandro. Les enfants baignent au quotidien dans l'univers des médias. «On les lance là-dedans sans les former. C'est important qu'ils apprennent à reconnaître les médias et qu'ils les

étudient de manière à se forger un regard critique», insiste l'enseignant. Selon les lauréats, les élèves vont régulièrement consulter les nouvelles sur Internet. «Je pense qu'Internet et la télévision prendront encore plus d'importance à l'avenir. Ce qui est embêtant avec le journal, c'est qu'une fois qu'il est sorti, on ne peut plus rien changer», note Bernardo. (ak)



Semaine des médias

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) organise chaque année la Semaine des médias à l'école. Quelque 600 classes, tous degrés confondus, ont participé à la 11^e édition, qui s'est tenue du 31 mars au 4 avril. Avec pour slogan «Poisson d'avril?», elle avait pour but de susciter la réflexion autour du thème de la fiabilité des informations dans les médias. Parmi la cinquantaine d'activités proposée, la classe 7FR221 de Patrick Amez-Droz du collège de Vauseyon a choisi de prendre part au concours de «Unes». Dans ce cadre, les élèves ont pu travailler plusieurs objectifs prévus par le Plan d'études romand, dont celui de «développer son esprit et son indépendance critiques face aux médias».

 Festi'neuch prendra ses quartiers du 12 au 15 juin aux Jeunes-Rives

« Rebondir et surprendre »

La 14^e édition de Festi'neuch s'ouvrira jeudi 12 juin sur les Jeunes-Rives. The Offspring, Paul Kalkbrenner, Julien Doré, Snoop Dogg ou encore Bastian Baker figurent parmi les grandes têtes d'affiche du festival. Après une édition 2013 en demi-teinte, l'équipe de Festi'neuch entend bien rebondir et surprendre le public avec une programmation de choc.

C'est donc tout naturellement que la programmation 2014 s'articule autour du slogan « ondes de choc ». Des jeunes artistes locaux aux gloires d'antan en passant par les incontournables têtes d'affiches, elle mêle habilement les genres avec pour but de satisfaire un public aussi large que possible.

Des artistes du cru

La programmation fait notamment la part belle aux artistes suisses et aux groupes locaux. Les Rambling Wheels se produiront jeudi 12 juin sur la scène lacustre. Le lendemain, KoQa s'emparera de la scène de la Marée et Explosion de caca de la scène lacustre.

Bastian Baker illuminera dimanche le chapiteau. A signaler encore la présence de la Neuchâteloise Angie Ott, du trio biennois Puts Marie et de la tribu Booost.

Les jeunes artistes ne sont pas oubliés. Dans le cadre du projet Dimension 13'17 avec le Centre de



Pour marquer le 800^e anniversaire de la Charte de franchises, la Ville offre un concert acrobatique du pianiste Alain Rochat, dans le cadre de Festi'neuch. • Photo: sp

« Le festival accorde une importance particulière à l'ensemble de ses publics »

Loisirs, des groupes de rock et de hip hop de la région neuchâteloise, dont les membres sont âgés de 13 à 20 ans, se succéderont jeudi, vendredi et samedi sur la scène de la Marée. Ceux-ci ont pu bénéficier d'un coaching avec des artistes tels que Junior Tshaka ou KoQa pour se préparer à monter sur scène.

S'intéresser à tous les publics

Le festival accorde une importance particulière à l'ensemble de ses publics. La traditionnelle journée des familles se tiendra dimanche 15 juin avec un concert des Petits chanteurs à la gueule de bois. Le festival proposera également toutes sortes d'animations pour les plus jeunes. Les adolescents, eux, bénéficieront d'un espace, qui leur

sera tout spécialement réservé à la Crique, pour se détendre et échanger avec des animateurs. Quant aux festivaliers les plus endurants, ils pourront prolonger leurs soirées de vendredi et samedi à la Case à chocs lors des after-natives. Une programmation tendance et dansante les emmènera jusqu'au petit matin. Un ravitaillement en croissants est même prévu. (ak)

Programmation complète et billetterie sur www.festineuch.ch

Piano vertical

Un piano à queue suspendu dans les airs au bout du bras d'une immense grue et dessous, un pianiste suspendu qui joue des airs de jazz et fait se lever les têtes ! Tel est le spectacle offert au public par la Ville dans le cadre des festivités marquant le 800^e anniversaire de la Charte de franchises. Le pianiste ? C'est Alain Roche, un Jurassien un peu fou, excellent musicien mais aussi poète et compositeur, qui souhaite faire sortir la musique des salles de concert. Un moment poétique et exceptionnel à déguster dimanche 15 juin à 19h30 sur les rives du lac dans le cadre de Festi'neuch. (pn)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

L'Atelier des Musées organise l'atelier suivant :

- « Lance ton dé ! », ce mercredi 4 juin de 14h à 15h30 destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Dans le cadre de l'exposition (jusqu'au 31 août) « Argent, jeux, enjeux » :

Jeudi 5 juin, 18h30, conférence « L'argent, les dés et le diable : jeux et enjeux »



dans la littérature française du XIII^e siècle donnée par Alain Corbellari.

Mardi 10 juin, 12h15, mardi du musée, visite guidée de l'exposition par Isabella Liggi Asperoni.

Samedi 14 juin, 17h, vernissage de l'exposition « Magasin de porcelaine ». Mardi 17 juin, 12h15, mardi du musée, dans la peau et la tête du joueur : plongée dans son univers. Rencontre avec l'écrivain Roger Cuneo, auteur de « La joueuse, une descente aux enfers ». Visite-confrontation de l'exposition avec Roger Cuneo et Isabella Liggi Asperoni.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collec-

tions permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon. L'inauguration de l'exposition aura lieu jeudi 19 juin à 18h30. Elle se tiendra jusqu'au 19 avril 2015.

Jeudi 5 juin, 20h15, conférence « Le Mali dans les enjeux saharo-sahéliens » donnée par André Bourgeot.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

L'Atelier des Musées organise l'atelier :

- « Cochon, canard, carotte et haricot ! », ce mercredi 4 juin de 13h30 à 15h destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition « Le Labyrinthe poétique d'Armand Schulthess », jusqu'au 3 août.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), jusqu'au 5 juillet, exposition « Estrada » peintures, œuvres sur papier, reliefs. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition « Big, bigger, biggest » de Anaïs Laurent, outsider et peintre de grandes œuvres nouvelles.

Divers



L'Atelier des Musées organise les ateliers suivants :

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58)

- Espace Fleur bleue, ce mercredi 4 juin, de 14h à 16h, atelier du mercredi « Cueillette et cuisine » destiné aux enfants de 4 à 6 ans, organisé par l'Atelier des musées.
- Mercredi 18 juin, atelier « Plantes à croquer » de 13h30 à 15h30 destiné aux enfants de 4 à 7 ans et de 16 à 18 heures aux enfants de 8 à 12 ans.



L'actualité culturelle

Nouvelle saison au Passage

Le Théâtre du Passage dévoile sa nouvelle saison 2014-2015 mardi 17 juin à 20 heures dans la grande salle. La présentation sera également retransmise en direct au restaurant Chez Max et Meuron.

Théâtre du Passage, passage Max-de-Meuron 4, mardi 17 juin à 20 heures. Renseignements: 032 717 79 07 et theatre.passage@ne.ch.

Maladière Do Brazil

Le Service des sports propose du 15 juin au 13 juillet de suivre gratuitement et en direct la Coupe du monde de football sur un écran géant en haute définition placé au centre du Stade de la Maladière. Trois mille cinq cent personnes pourront s'installer sur une partie du terrain qui sera recouverte pour l'occasion. Des



stands de nourriture et de boissons s'approprieront sans relâche et jusqu'à la fin des matches, afin de ravitailler les supporters. L'entier de la programmation ne pourra pas être visionné en direct en raison du décalage horaire avec le Brésil, cependant

les matches les plus importants pourront être suivis.

Stade de la Maladière, du 15 juin au 13 juillet 2014, dès 17 heures et jusqu'à minuit. Programme complet sur la page consacrée à la Coupe du monde www.facebook.com/maladieredobrazil. Pour les entreprises, les loges seront spécialement mis en location pour douze personnes au maximum. Renseignements et location: promo.stade.maladiere@ne.ch.

Festival des Chambristes

Dans le cadre de la Fête de la musique, les Chambristes offrent du 19 au 22 juin un festival dédié à la musique de chambre. Ils profitent de cet événement pour inviter des solistes de renom tel que le grand violoniste Alexandre Dubach, le flûtiste-compositeur Pierre-André Bovey et la violoncelliste solo de l'Opéra de Lyon Alice Bourgouin. Le programme est le

suivant: jeudi 19 juin, à 20 heures, W.A. Mozart: *Requiem*, version d'époque pour quatuor à cordes et *Une petite musique de nuit* pour quintette. Vendredi 20 juin, à 20 heures, le violoniste Alexandre Dubach présentera les œuvres de W.A. Mozart, S. Rachmaninov, P. Sarasate, F. Mendelssohn. Dimanche 22 juin, à 18 heures, les œuvres de N. Paganini, J.-E. Bonnal, J.-Ph. Bauermeister, G. Onslow seront à l'honneur. Durant ces concerts, les Chambristes interpréteront un répertoire riche et varié avec des œuvres allant de Bach à Mozart, en passant par Hummel et Paganini ainsi que des découvertes des compositeurs Bonnal et Onslow.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, du 19 au 22 juin 2014. Renseignements et réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



Athos, Porthos, Aramis et D'Artagnan livreront bataille dans les rues de la ville

Les trois Mousquetaires

Après «Hamlet» et «Cyrano de Bergerac», la compagnie neuchâteloise Les Batteurs de Pavés s'attaque, épée à la main, à un autre monument littéraire: «Les trois Mousquetaires» d'Alexandre Dumas. Rompus à l'art de la rue, les comédiens livreront leurs premières passes d'armes dans la grande salle du Théâtre du Passage samedi 14 juin à 11 heures, avant de conduire le public dans les rues de la ville.

Depuis sa création en 1998, la compagnie chaud-de-fonnière s'est attachée à faire descendre dans la rue les plus grands textes de la littérature en les revisitant à sa sauce, pour en montrer toute la modernité. «Les trois Mousquetaires» appartient incontestablement à ce panthéon. Les aventures du jeune D'Artagnan, d'Athos, Porthos et Aramis font partie de ces histoires qui ont bercé notre enfance, à travers les nombreux films et dessins animés qui leur ont été consacrés.

«Mais ces variantes sont souvent édulcorées et naïves alors que l'œuvre est d'une rare complexité», souligne dans le dossier de presse le metteur en scène Manu Moser. D'où la volonté de la troupe de jouer en intégralité les multiples intrigues et rebondissements



Les Batteurs de Pavés présenteront une adaptation contemporaine des Trois Mousquetaires dans les rues de Neuchâtel. • Photo: Renaud Berger

de ce pavé de quelque 500 pages, publié naguère en feuilleton. L'adaptation, drôle et contemporaine, a été confiée au comédien neuchâtelois Matthieu Béguelin.

Prendre une pause

Le spectacle respecte le rythme du roman en traitant chaque chapitre à la manière d'une série, avec résumé préalable des épisodes précédents. Après une mise en bouche au Théâtre du Passage, les spectateurs pour-

ront donc suivre de bout en bout cette déambulation théâtrale de plusieurs heures ou prendre une pause pour y revenir ensuite, sans pour autant perdre le fil. Car tel est le principe du théâtre de rue: le public est libre de rester, de partir et même d'interagir... (ab)

«Les trois Mousquetaires»: samedi 14 juin à 11 heures au Théâtre du Passage. Réservations au 032 717 79 07 ou sur www.theatredupassage.ch.

Chronique culturelle



Avant l'aube!

Le fantastique trompettiste Erik Truffaz a interprété le 27 mai dernier sur la scène nationale de Besançon sa dernière composition intitulée «Avant l'aube». Accompagné de Franz Treichler des Young Gods (pour la partie électronique) et de 50 musiciens de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel et de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté, ce musicien doué d'un feeling extraordinaire a écrit là une magnifique pièce pour orchestre qui mêle les mondes du jazz et de l'électronique à la musique classique. Ce projet qui sera repris à Festineuch, fait partie d'un programme de collaboration culturelle franco-suisse intitulé Side by Side. Portée par la Rodia (la salle des musiques actuelles de Besançon) et l'ESN, cette initiative fait partie du programme de coopération transfrontalière Interreg entre la Suisse et la France. Elle a été financée, côté suisse, par la Ville et l'Etat de Neuchâtel ainsi que la Fondation Pro Helvetia et, côté français, par le Fonds européen de développement régional, la Ville de Besançon et la Région Franche-Comté. Quatre représentations d'Avant l'aube sont prévues dont la dernière – à ne manquer sous aucun prétexte – le dimanche 15 juin à 14h30 sur la scène lacustre de Festineuch.

Patrice Neuenschwander

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Festival de l'Enfance

Samedi 14 Juin

à Cressier Place du village

10h30
Ouverture du Festival

11h30
Ensemble instrumental de La Neuveville

13h30
Chocoémotion

14h30
Marie-Eve Fehlbaum

15h30
Clown Vijoli toute la journée

Roue de la fortune

Grande cantine couverte. Spectacles, animations, bricolages, grimages et jeux pour petits et grands gratuits!


 Le clin d'œil du délégué à l'énergie

La politique climatique de la Suisse

Christian Trachsel



Il y a une quinzaine de jours, le Conseil fédéral a communiqué sur sa politique climatique après 2020. La réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre reste une priorité. Et les objectifs sont ambitieux: on parle d'une diminution des émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030. Et tout ceci dans l'indifférence générale! Pourquoi si peu d'intérêt pour une problématique si cruciale pour notre société?

La politique climatique de la Suisse se calque sur la position de la Commission européenne au niveau des réductions des émissions de CO₂. Il est intéressant de savoir à ce sujet que chaque Suisse émet aujourd'hui 6,4 tonnes d'équivalents CO₂ par année. Ce gaz à effet de serre, qui est un déchet de la combustion de nos agents fossiles de chauffage ou nos carburants, est incolore et inodore, donc invisible. Un déchet virtuel en quelques sortes! Et en plus c'est un vrai jeu d'enfant pour



La quantité de CO₂ émise dans l'atmosphère par notre société est considérable. En Suisse, chaque habitant en produit 6'400 kilos par année! C'est 50 fois plus que les déchets ménagers. • Photo: sp

s'en débarrasser. Aucun dispositif technique sophistiqué n'est nécessaire pour l'éliminer. La cheminée de la maison envoie tout simplement ce déchet dans l'atmosphère lorsque la chaudière consomme son combustible. Et le pot d'échappement de la voiture en fait de même lorsque le moteur engloutit ses litres d'essence ou de diesel. Et l'atmosphère est suffi-

samment vaste pour nous faire croire que le problème est résolu grâce à la dilution de ce déchet gazeux.

Mais notre société de consommation produit quantité d'autres déchets pour lesquels nous sommes bien plus attentifs et sensibilisés. Prenons l'exemple de nos ordures ménagères. Les infrastructures nécessaires à les éliminer sont lourdes, coûteuses et

bien visibles. Le container enterré du quartier est là pour centraliser de grandes quantités de déchets qui seront ensuite transportées par camion jusqu'à l'usine d'incinération des ordures de la région. En ville de Neuchâtel, toutes ces infrastructures sont mises en place pour éliminer 4'300 tonnes d'ordures ménagères par année. On en déduit que chaque habitant de la ville contribue chaque année pour environ 130 kg à la production de cette montagne de déchets solides. C'est beaucoup! Mais que dire alors des 6'400 kilos de CO₂ que chacun d'entre nous envoie discrètement dans l'atmosphère en l'espace d'une année? Au niveau de notre Ville, cela représente une quantité de déchets cinquante fois plus volumineuse que nos ordures ménagères. Si des camions devaient transporter ces débris pour assurer leur élimination, le parking de poids lourds de la voirie communale serait impressionnant. Et notre motivation à réduire leur quantité serait probablement bien plus marquée.

C.T.


www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis 7 et 14 juin prochains de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 6 juin, dès 22h, concert de rap et de hip hop donné par les artistes *Paco* et *Mani Deiz*, réunis pour un projet commun nommé «PACMAN».

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.



Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Mardi 10 juin à 20h15, Ghost FdU – DM Surface, groupe B

Football Terrain Chanet I

Dimanche 8 juin à 11h, Xamax Féminine – Vevey, 2^e ligue interrégionale féminine
Jeudi 12 juin à 20h, FC Unine – FC Helvetia, 4^e ligue

Terrain du Chanet II

Samedi 7 juin à 16h, Xamax FCS I – Grpm Val-de-Ruz, Juniors B féminine
Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique
Vendredi 6 juin à 20h, Helvetia – Peseux-Comète, Vétérans
Samedi 7 juin à 9h30, Xamax FCS I – Le Landeron, Juniors D
A 15h, Xamax FCS II – Team Erguel, Juniors B
A 17h30, Xamax FCS II – Deportivo, 2^e ligue

A 20h, Espagnol – St-Imier, 3^e ligue
Dimanche 8 juin à 15h, Helvetia – Bevaix, 4^e ligue
Mercredi 11 juin à 20h15, ASI Audax I – Xamax FCS II, 2^e ligue
Jeudi 12 juin à 20h15, ASI Audax II – Espagnol, 3^e ligue
Stade de la Maladière
Samedi 7 juin à 19h30, Xamax FCS I – FC Fribourg, tour final pour l'ascension 1^{re} ligue promotion.

Rugby

Terrain de Puits-Godet

Vendredi 6 juin dès 20h, tournoi à 7 du Neuchâtel rugby club
Samedi 7 juin dès 11h, tournoi à 7 du Neuchâtel rugby club
Dimanche 8 juin dès 11h, tournoi à 7 du Neuchâtel rugby club

Terrain de Pierre-à-Bot naturel

Samedi 7 juin dès 8h, tournoi à 7 national du Neuchâtel Rugby club catégorie juniors



Le Conseil général soutient la stratégie du Conseil communal pour valoriser le centre-ville

Un point de départ pour faire rayonner le

Le Conseil général a réservé un accueil largement positif à la stratégie proposée par le Conseil communal pour valoriser et développer le centre-ville en faisant de la zone piétonne l'une des plus belles de Suisse à l'horizon 2019, date à laquelle elle fêtera ses 40 ans. Dans la foulée, il a voté à l'unanimité un soutien de 100'000 francs par an à l'association faitière des commerçants pour financer des animations commerciales. Le Conseil général a aussi autorisé le Conseil communal à pérenniser la fonction de délégué au centre-ville.

Le Conseil communal veut redonner du lustre à la zone piétonne et faire rayonner Neuchâtel à travers son centre-ville commercial qui doit retrouver un nouveau dynamisme. Pour ce faire, il entend faciliter l'accès au cœur de Neuchâtel et embellir la vieille ville avec une mise en valeur du patrimoine, du mobilier urbain moderne, des éléments floraux et des éclairages de bâtiments. L'exécutif entend également favoriser la venue d'enseignes de qualité et soutenir l'organisation de manifestations destinées à animer le centre-ville de la cité. Dans un autre registre, le Conseil communal souhaite continuer à renforcer les relations entre les partenaires actifs au centre-ville sans oublier les habitants.

Le projet de réaménagement du site des anciennes serres de la Ville a passé la rampe lundi soir lors de la séance du Conseil général.



Questions et interrogations

C'est cette stratégie que le Conseil général a salué lundi soir en termes plutôt élogieux. Au moment du vote, tous les conseillers généraux ont approuvé le plan d'action de l'exécutif pour les cinq prochaines années, à l'exception de deux élus PLR qui se sont abstenus. Cette belle unanimité cache néanmoins quelques questions et interrogations.

Sacré pas en avant

Faire pousser des plantes dans le ruisseau de la rue du Seyon est un bon début mais cela ne constitue pas encore une véritable politique économique, a-t-on entendu du côté du groupe PLR dont certains élus auraient souhaité davantage de clarté et d'ambition dans la stratégie développée par le Conseil communal et plus de détails sur la façon d'attirer à Neuchâtel des commerces « attracteurs ». Christophe Schwarb s'est cependant fait le porte-parole de la majorité du groupe en saluant le « sacré pas en avant » qui avait été effectué ces derniers mois. La dynamique est positive et la revitalisation du centre-ville est en marche, selon lui.

Une nouvelle ère

Constat identique pour le groupe socialiste selon qui le Conseil communal a désormais « pris le taureau par les cornes ». C'est une nouvelle ère qui

s'ouvre, a déclaré Mouhamed Basse qui a insisté sur la nécessité de perpétuer la fonction de délégué au centre-ville – interface indispensable entre commerçants et administration – et de poursuivre le processus participatif entamé, seul garant de réussite. L'élu socialiste a par ailleurs souligné l'importance de développer l'ensemble des moyens de transport – et pas seulement la voiture – pour accéder au centre-ville.

Priorité sur la zone piétonne

Même son de cloche chez PopVertsSol (PVS) dont les représentants demandent que l'interdiction de circuler dans la zone piétonne soit scrupuleusement respectée et que le passage des piétons du centre-ville vers le Jardin anglais (à travers les rues des Terreaux et de l'Hôtel-de-Ville) ou le lac soit facilité. Catherine Loetscher Schneider a aussi plaidé en faveur d'une harmonisation des tarifs des parkings souterrains et demandé que l'on n'oublie pas les habitants dans le processus participatif. La représentante de PVS aurait en outre souhaité que le délégué au centre-ville se préoccupe également du sort des autres quartiers. Olivier Arni, directeur de l'Economie, lui a répondu que la priorité absolue serait portée ces cinq prochaines années sur la zone piétonne.

Une partition commune

Au nom du Conseil communal, le directeur de l'Economie a tenu à préciser que les autres secteurs de la ville n'étaient pas oubliés. « La question des petits commerces de quartier, qui jouent un rôle clé, sera néanmoins traitée par le Service de l'économie communale, a-t-il expliqué. L'exécutif travaille en outre sur un rapport qui précisera la politique de quartiers qu'il entend mettre en place. Olivier Arni a insisté sur l'idée de partenariat – entre le Conseil général et le Conseil communal, entre la Ville, son administration, les acteurs économiques et la population – ainsi que sur la nécessité de fédérer les talents pour mettre en valeur les qualités exceptionnelles de Neuchâtel. « Pour atteindre les buts élevés fixés pour 2019, il s'agit d'agir avec détermination, tout en innovant. Grâce à la stratégie proposée, nous pouvons à présent tous disposer d'une partition commune », a-t-il conclu. Une partition dont le régisseur sera désormais le délégué au centre-ville – dont tout le monde a salué le travail – qui fait désormais partie du personnel permanent de l'Administration communale.



Le site des anciennes serres de la Ville lais

Vers un quar

Avec le soutien unanime des groupes PopVertsSol et socialistes et l'opposition d'une large majorité du groupe PLR, le Conseil général a donné lundi son feu vert au projet de réaménagement du site des anciennes serres de la Ville à Vieux-Châtel. Celui-ci prévoit la mise en place d'un quartier durable sans voiture dans le respect du développement durable et des constructions existantes. La « Coopérative d'en face » bénéficiera d'un droit de superficie distinct et permanent pour y créer une quinzaine de logements à loyer abordable. Des locaux collectifs seront également mis sur pied et un jardin public sera aménagé. Ce projet émane d'un processus participatif avec les habitants du quartier.

Première application concrète de la nouvelle politique immobilière et du logement de la Ville, le réaménagement du Vieux-Châtel doit permettre de densifier l'espace sans péjorer la

le centre-ville



La Quinzaine neuchâteloise a rassemblé les foules au centre-ville, en particulier dans la rue du Seyon interdite à la circulation pour l'occasion.

Le quartier durable à Vieux-Châtel

Quartier durable à Vieux-Châtel

La qualité de vie du quartier. Le groupe socialiste a salué l'implication de tous les acteurs concernés dans le processus d'élaboration du projet. Ce dernier «favorisera la cohésion sociale et la vie du quartier». «Les éléments financiers sont crédibles et ne représentent aucun risque pour la Ville», a ajouté Anne-Dominique Reinhard, porte-parole du groupe socialiste. Même accueil positif sur les bancs de PopVertsSol. «C'est réjouissant d'apprendre la création de logements à loyer abordable, hors du marché spéculatif. Cela contribuera à réajuster le marché vers le bas», a relevé Olivier Forel, porte-parole du groupe.

Réticences de la droite

La droite, par le groupe PLR, a accueilli ce rapport de façon mitigée. «Trois aspects nous inquiètent. En premier lieu, nous regrettons le faible nombre d'appartements retenu. Le montage financier proposé apparaît comme instable. Finalement, le

manque de transparence dans l'adjudication du droit de superficie, sans appel d'offres publiques, nous dérange», a détaillé son porte-parole, Jérôme Bueche. Et de conclure: «Nous soutenons le Conseil communal dans sa vision économique et dans sa politique d'urbanisation, mais nous sommes sceptiques face à ce rapport». La réaction du directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni, ne s'est pas fait attendre. «La question de l'appel d'offres n'est pas pertinente dans ce contexte. La coopérative répondant parfaitement au cahier des charges urbanistique ainsi qu'aux attentes de la Ville et du quartier. Sur le principe, le projet a pour objectif de lutter contre la spéculation immobilière et la hausse des loyers». Quant au montage financier, la dépense nette à charge de la Ville se monte à 280'000 francs. «L'acquisition de parts sociales ne constitue pas une dépense nette, mais un investissement», a souligné le directeur de l'Urbanisme.

Ce projet novateur de quartier durable vise à concilier densification et qualité de vie. «C'est un petit miracle! Le poison a été transformé en élixir. D'un rapport de force est née une démarche participative avec les habitants du quartier. Et il ne s'agit pas là d'un prétexte, mais d'une réelle sincérité de comprendre les besoins des habitants», a insisté Oliver Arni. En effet, plusieurs tentatives de valorisation du site ont échoué par le passé. Un climat conflictuel régnait notamment entre les autorités communales de l'époque et l'association de quartier de Vieux-Châtel. «Le processus a donné lieu à une belle rencontre. Nous avons pu nous mettre d'accord avec l'association de quartier et nous avons trouvé avec la «Coopérative d'en face», un maître d'ouvrage d'utilité publique de qualité, comme le confirme la charte éthique qui accompagne le projet», a précisé le conseiller communal.



Hausse de l'âge de la retraite

Le Conseil général a accepté à l'unanimité de modifier le statut du personnel communal à la suite des mesures de recapitalisation de la Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel. Cette adaptation formelle du statut du personnel confirme la hausse de l'âge de la retraite ordinaire, passant de 62 à 64 ans, respectivement de 60 à 61 ans pour les professions soumises au plan spécial Pompiers-Policiers-Pilotes. A l'issue de la période transitoire fixée en 2018, la situation sera à nouveau analysée. Une allocation a également été introduite en cas de décès d'un collaborateur. Par ailleurs, le Conseil général a adopté à l'unanimité un crédit de 526'000 francs pour remplacer la conduite d'alimentation d'eau de la rue de Beauregard, qui a subi en avril dernier une rupture.



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Le centre ville : on y croit !

Christophe Schwarb : La Quinzaine Neuchâteloise vient de nous en apporter la preuve : la ville de Neuchâtel existe et plutôt bien. La réussite de cette manifestation est le résultat d'un formidable travail accompli par les commerçants mais également par l'autorité politique. Le PLR se réjouit et appuie la politique de redynamisation du centre-ville qui se fait entre tous les acteurs concernés, à savoir l'association de commerçants de Neuchâtel Centre, le délégué au centre-ville et la commission de développement économique. Tous ces acteurs doivent travailler ensemble pour arriver à attirer et séduire la population grâce à des animations régulières tout au long de l'année et par une offre encore plus diversifiée. Dans ces conditions, le PLR apporte un soutien unanime au poste de délégué au centre-ville et à l'association Neuchâtel Centre.

Groupe socialiste

Revitalisation du centre-ville

Mouhamed Basse : Est-il utile de rappeler que depuis 2010, le parti socialiste à travers le dépôt de postulates et de motions a insisté entre autres sur l'importance de dynamiser le centre-ville, sur le slogan Neuchâtel Ville Millénaire et Ville d'avenir, sur une meilleure accessibilité au centre-ville. Le Conseil communal entend poursuivre ses réflexions de manière très concrète avec comme objectif principal de revaloriser le centre-ville. Notre groupe salue la démarche initiée par le Conseil communal pour établir une collaboration franche avec les commerçants.

Les élus socialistes déploient tous leurs efforts pour rester à l'écoute des commerçants, des autres acteurs du centre-ville et de la population afin que toutes les bonnes idées puissent contribuer à cet nouvel essor du cœur de la ville.

Avec la concurrence des grands magasins, la survie des petits commerces passe par la fidélisation de la clientèle neuchâteloise tout d'abord. Le parti socialiste ne peut qu'encourager la population à s'approprier leur centre-ville, tant au niveau des anima-



Le groupe PopVertsSol souligne que le crédit relatif au réaménagement du site des anciennes serres à Vieux-Châtel est un pas dans la bonne direction.

tions que de la fréquentation des petits commerces.

L'accessibilité facilitée au centre-ville, son embellissement à travers le travail de fleurissement et de végétalisation, la qualité de l'offre commerciale, rendront le centre-ville beaucoup plus attractif.

Les animations comme celles que la population neuchâteloise vient de vivre en mai lors de la Quinzaine neuchâteloise doivent être pérennisées.

Le centre-ville se doit de figurer en bonne place dans les guides touristiques parmi les lieux à visiter quand un touriste débarque à Neuchâtel. La zone piétonne doit rester un lieu sûr pour les piétons qui la fréquentent au quotidien.

En adhérant à ce projet ambitieux pour la revitalisation du centre-ville, le parti socialiste reste persuadé qu'il en dégagera une certaine fierté au niveau de la population. Dès à présent, cheminons tous ensemble vers l'objectif principal : 2019, année du 40^e anniversaire de la zone piétonne.

Groupe PopVertsSol

Projet Vieux-Châtel : enfin !

Olivier Forel : Enfin, et en plus ce sera une vraie coopérative. Oui, une coopérative d'habitants, projet d'habitation social, abordable financièrement, écologiquement durable, en partenariat actif avec la Ville, bref, un modèle en matière de bonne gouvernance du logement. Nous savons tous à quel point le poste loge-

ment peut grever un budget familial, surtout si le budget global est maigre. Il est donc essentiel, pour une collectivité de gauche, de soutenir activement – et donc financièrement – tout projet qui permette de mettre sur le marché des logements à loyers abordables. L'implantation d'un tel projet, par la Coopérative d'en face, sur les anciennes serres de Vieux-Châtel, voté lundi soir, est en ce sens exemplaire. Grâce à une démarche participative efficace, la Ville s'est dotée lundi d'un modèle que nous souhaitons voir se développer. Bien sûr, il ne s'agit que de seize logements, mais le pas est fait. Notre groupe s'était unanimement opposé au projet de 2009 sur ce même terrain, car il n'était absolument pas en adéquation ni avec le quartier, via son association, ni avec l'environnement, ni avec la crise du logement qui frappe durement les plus faibles revenus. Oui, ce crédit voté lundi est un pas dans la bonne direction, car plus nous avons sur le marché des logements à loyers abordables, plus les propriétaires devront revoir les loyers à la baisse. La décision prise lundi soir met intelligemment un bâton dans les roues de la hausse des loyers. Une très bonne chose.

ment nous avons sur le marché des logements à loyers abordables, plus les propriétaires devront revoir les loyers à la baisse. La décision prise lundi soir met intelligemment un bâton dans les roues de la hausse des loyers. Une très bonne chose.



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 36 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : M^{mes} et M. Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Natacha Erard (Soc), Béatrice Haeny (PLR), Julien Spacio (PLR), Kodjo Agbotro (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



Au secours!

Comment réduire la durée des séances, des comités, des assemblées générales et autres débats? Avec humour, certains proposent: «Il faut siéger debout!» Si, à première vue cette boutade fait sourire, à terme elle devient bénéfique car rester assis au bureau nuit gravement à la santé. C'est en tous cas la conclusion de l'étude récemment présentée par un médecin américain, membre de l'association des ostéopathes. Nous serions alors en danger. Comme de nombreux autres serviteurs de l'Etat, travailleurs sédentaires, nous présentons tous les symptômes et nous préparons, assis, à en mourir... Ce n'est en effet une surprise pour personne, le sang circule mieux lors d'un exercice sportif que devant la télévision, fût-elle en couleurs. Par conséquent, nous recherchons un environnement professionnel sain, un espace dans lequel nous passons une bonne partie de notre vie. Et nous nous levons pour quelques étirements, nous nous dépêchons de terminer un dossier, nous courons de plus en plus vite, pour respecter les délais, répondre aux attentes, transmettre les informations, communiquer, anticiper... un vrai marathon, mauvais pour la santé.

Et la boucle est bouclée...

Rémy Voirol



Allophonies

Encore quelques dates!

Pour ses trente ans d'existence, le Théâtre des Lunes propose «Allophonies» une intervention de rue avec son Chœur Parlé

jusqu'au 7 juin.

Cette fantaisie verbale se jouera à Neuchâtel, à la rue du Château sous le marronnier, et par mauvais temps, à la Galerie YD, rue Fleury 6:

- ce mercredi 4 juin à 18h30
- jeudi 5 juin à 17h30 et 18h30
- vendredi 6 juin à 18h30 et 20h45
- samedi 7 juin à 11h00, 12h00 et 20h45

Renseignements complémentaires sur www.theatre-des-lunes.ch

La Ville officielle



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation et la surélévation de l'immeuble, l'installation d'un ascenseur, l'isolation de l'enveloppe et le remplacement des balcons 17, rue Louis-Bourguet, articles 7530 et 7316 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'immeuble, l'isolation de l'enveloppe ainsi que le remplacement des balcons et de lucarnes 20, rue Louis-Bourguet, article 7316 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Etienne Grosenbacher, ingénieur à Cernier (RBA SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement des balcons et la rénovation de l'enveloppe du bâtiment 7-9, rue Matthias-Hipp, article 1540 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société CIP SA. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la construction d'un centre de logistique et de livrai-

son (surélévation du bâtiment existant) à la rue de la Pierre-à-Mazel (27), articles 15336 et 15337 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Demande de l'Association Rage de Vert, d'un permis de construire pour l'installation d'une yourte pour une durée limitée à la rue Denis-de-Rougemont, article 14359 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour l'agrandissement du bâtiment et l'installation de panneaux solaires thermiques en toiture de l'immeuble 2, chemin du Sordet, article 710 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Nadia et Philippe Phillot. Les plans peuvent être consultés du 6 juin au 7 juillet 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Croix-Rouge Suisse

Garde d'enfants

La Croix-Rouge Suisse organise un service de garde d'enfants malades. Il intervient lorsqu'un enfant est malade et que les parents doivent se rendre à leur travail.

Une garde d'enfant malade formée, vient à domicile pour s'occuper de l'enfant. Cette prestation concerne les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements: Croix-Rouge Suisse, av. du Premier-Mars 2a, tél. 032 886 88 60 (jours ouvrables).



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant l'octroi d'une subvention annuelle à l'Association «NEUCHÂTELcentre»,
- concernant l'engagement d'un délégué au centre-ville,
- modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987,
- concernant l'acquisition des biens-fonds 5670 et 1446 du cadastre de Neuchâtel,
- concernant l'octroi d'un droit de superficie à la Coopérative d'en face sur le site des anciennes serres à Vieux-Châtel,
- concernant la vente d'immeubles à la Coopérative d'en face,
- concernant l'acquisition de parts sociales, l'octroi d'un prêt à la Coopérative d'en face et le financement du concours de projet,
- concernant une demande de crédit pour le changement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 juin 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 28 juillet 2014.

Neuchâtel, le 4 juin 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**



Marché aux puces

Cette année, le marché aux puces se tiendra

**samedi 14 juin de 10h à 17h
au Jardin anglais.**

Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 26 mai au 1^{er} juin 2014

- Température extérieure moyenne: 13.8° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

La bonne idée: Eteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce, car quel que soit le type d'éclairage, la consommation supplémentaire due à l'allumage est négligeable.

 La chronique sportive de...

Carvalho prend sa revanche

Anne
Kybourg



La Fight Move Academy s'est illustrée samedi 31 mai à Genève, lors de la 9^e édition du Strength and Honor Championship (SHC 9). Fait assez rare pour être relevé: l'académie neuchâteloise présentait quatre de ses combattants professionnels de MMA, et revient avec autant de victoires. Nelson Carvalho s'est imposé par soumission face à un adversaire, qu'il avait déjà croisé par le passé.

C'est dans un Théâtre du Léman bondé, comme un métro parisien aux heures de pointe, que les combattants de la Fight Move Academy se sont succédé dans l'octogone grillagé. Henrique Sugimoto et Chaban Ka ont arraché leur victoire par KO dans le premier round. Peter Ligier a remporté son combat par décision unanime des juges. Quant à Nelson Carvalho, il l'a emporté par soumission au cours du deuxième round.

Un grand combattant

Fondateur de la Fight Move Academy, Nelson Carvalho opérait



Nelson Carvalho (à droite) n'a laissé aucune chance à Harun Kina lors de la 9^e édition du Strength and Honor Championship. • Photo: Laurent Sébastien

son grand retour au SHC dans la catégorie des moins de 70 kilos. Après une perte de poids excessive, le Neuchâtelois s'était incliné en octobre 2012 face au Néerlandais, Harun Kina. Une défaite d'autant plus rageante que son adversaire semblait largement à sa portée. En septembre dernier,

Carvalho était contraint de déclarer forfait pour une blessure. Pour ce match retour face à Kina, le combattant pro n'a rien laissé au hasard. Dans les dernières semaines de préparation, il a pu s'entraîner en présence de Roman Anuchin, coach principal de Sergeï Kharitonov, grand combattant

de MMA et champion de K1. Il a aussi bénéficié des précieux conseils de l'entraîneur de la star des poids lourds de l'Ultimate Fighting Championship (UFC), Alistair Overeem.

Nelson Carvalho a pu récolter le fruit de son dur labeur en prenant une revanche méritée sur Harun Kina. La grandeur d'un combattant ne se mesure pas à son nombre de victoires, mais à sa capacité de se relever après une défaite. Nelson Carvalho a prouvé samedi qu'il était un grand combattant: chapeau à lui!

Rassembler et motiver

Outre ses qualités de combattant, Nelson Carvalho gère au quotidien son académie, dédiée aux sports de combat. Créée en 2008, elle compte aujourd'hui quelque 600 membres. De la nutrition sportive à l'enseignement en passant par son propre entraînement, le Neuchâtelois œuvre sur tous les fronts. Il sait rassembler et motiver ses troupes pour les amener au plus haut niveau à l'image de Volkan Oezdemir, qui évolue depuis l'an dernier au sein du Bellator, la deuxième organisation mondiale de MMA.

A.K.

A travers l'histoire



En 1914, l'hôpital de la Ville de Neuchâtel, situé auparavant au faubourg de l'Hôpital N° 4, est transféré dans un nouveau bâtiment construit aux Cadolles. Cette nouvelle situation de l'hôpital, placé dans un environnement naturel, répond aux préceptes médicaux de l'époque qui considèrent le plein air et l'ensoleillement comme essentiels à la guérison des malades. En 2005, l'hôpital des Cadolles ferme au profit du Nouvel Hôpital Pourtalès. Le bâtiment principal est transformé en immeuble d'habitation. Carte postale, vers 1920, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photo: Stefano Iori.

Chocolatissimo

Quatrième édition

La fête du chocolat se tiendra cette année du

1^{er} au 8 novembre 2014
au centre-ville de Neuchâtel.

La manifestation se déroulera principalement au Péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel et ses alentours.

Des événements culinaires et culturels sont au programme. La population pourra notamment découvrir les talents des artisans chocolatiers de la place par le biais d'ateliers, acquérir davantage de connaissance grâce à diverses démonstrations et bien évidemment la curiosité gustative sera contentée puisque des dégustations sont prévues.

Un concours a été lancé en mars 2014 afin de trouver un nom porteur pour cette nouvelle manifestation. Plus d'une centaine de propositions ont été formulées. Trois noms ont été retenus, cependant après vérification, deux de ses trois noms se sont révélés déjà utilisés à d'autres fins et donc difficilement exploitables. Le comité d'organisation a élargi la réflexion et a porté son choix final sur «Chocolatissimo». Ce nom est court, accessible dans différentes langues, cohérent avec le contenu de l'événement et facilement identifiable.

La Direction du tourisme de la Ville de Neuchâtel fournira par ses artisans chocolatiers une plaque de chocolat en guise de remerciements pour chaque participant au concours.

Le programme détaillé fera l'objet d'une information dans une prochaine édition.

La Direction du tourisme

La Courte Echelle

La Courte Echelle, espace de vie parents-enfants, ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine.

Une équipe est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent: maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant.

L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 3.- pour la demi-journée.

La Courte Echelle, rue des Faus-brayes 3, tél. 032 724 45 15, est ouverte lundi et mardi de 14h30 à 17h30 et mercredi et jeudi de 8h45 à 11h45.

La Ville officielle

Auvernier Jazz Festival

Sixième édition

La sixième édition de l'Auvernier Jazz Festival se tiendra du

29 au 31 août 2014.

Les festivaliers auront l'occasion de vivre des expériences musicales inattendues et de découvrir des artistes d'envergure internationale. Au programme de cette 6^e édition: du jazz, de la bossa nova, de la soul et du funk. Le festival présente également des découvertes de la scène nationale et régionale sur le site principal au bord de l'eau et dans les caveaux d'Auvernier pour les afters.

La programmation des artistes est la suivante:

Vendredi 29 août – Un voyage nord-sud

18h30 à 20 heures Bibi Vaplan and Band (CH)
20h30 à 22 heures Reis Demuth Wiltgen (LU)
22h30 à minuit Raphael Gualazzi (IT)

Samedi 30 août – Soirée British, funky et plein de douceurs brésiliennes

18h30 à 20 heures Phonixamadhi (GB)
20h30 à 22 heures Nils Landgren Funk Unit (SE)
22h30 à minuit Stacey Kent (US)

Dimanche 31 août – Journée consacrée à l'Afrique du Sud en hommage à Nelson Mandela

17 heures à 18h30 The Mahotella Queens (ZA)
19 heures à 20h30 Hugh Masekela (ZA)

Depuis cette année, les caveaux prennent leur envol et leur indépendance. Le festival Off débute à 18 heures dans les sous-sols du village millénaire d'Auvernier selon l'horaire suivant:

Vendredi 29 août

Caveau Godet:

18 à 22 heures Chocolake (DJ'S)
22 à 23 heures Meliah Nana and Band (Nu soul), Jam jusqu'à la fermeture

La Golée:

21 à 22 heures Djemeia (Nu Soul – A l'extérieur)

Samedi 30 août

Caveau Godet:

18 à 22 heures Ouizzz (Jazz Fusion)
22 à 23 heures Cousin Marvin (Jazz, Funk), Jam jusqu'à la fermeture

La Golée:

18 à 22 heures Funkastic (Funk – A l'extérieur)
23 heures à minuit Wing Maniac (Jazz Manouche – Caveau)

De plus, le festival se poursuivra en «off» dans ces deux caveaux du village d'Auvernier les 29 et 30 août jusqu'à deux heures du matin.

Renseignements complémentaires: Billetterie: prévente jusqu'au 28 août 2014. Points de vente et autres informations sur www.auvernierzjazz.ch.



La 6^e édition de l'Auvernier Jazz Festival se tiendra fin août. • Photo: sp

Echos

■ Mardi 3 juin, M. Thomas Facchinetti, directeur du tourisme, a représenté les Autorités lors de l'assemblée générale de l'Association Jura & Trois-Lacs – Pays de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Georgette et Francesco Rusca-Bastardoz et Rosalia et Roméo Pirotta-Garban-Nerini, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage et M^{mes} et MM. Margrit et André Rossier-Knecht et Irène et Andrea Schiro-Buzzetti, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage et M^{me} et M. Huguette et Jean-Pierre Girard-Delachaux, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

40^e tournoi « Neuchâtel Sevens »

Neuchâtel Sports Rugby Club

Neuchâtel Sports Rugby Club tiendra son 40^e tournoi international de rugby à 7, durant le week-end de Pentecôte, les

7 et 8 juin 2014
au terrain de Puits-Godet
à Neuchâtel.

Le tournoi «Sevens» de Neuchâtel, créé en 1975, est la plus ancienne compétition de ce type en Europe continentale et rassemble chaque année une vingtaine d'équipes venues des quatre coins de l'Europe pour en disputer le titre.

Des joueurs du Racing Metro 92, élite du rugby français, récemment demi-finaliste du Top14 et champion de France espoir 2014, seront présents. Cette délégation sera notamment composée par MM. Xavier Chauveau, capitaine de l'équipe espoir et Jérémie Maurouard, talonneur de l'équipe professionnelle.

Les joueurs du Racing Metro 92 formeront une équipe «Neuchâtel Barbarian» en s'alignant aux côtés de joueurs du club de Neuchâtel.

• **Renseignements complémentaires sur www.neuchatelrugby.com.**

Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 juin 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

X-MEN: DAYS OF FUTURE PAST (3D)
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h30.
VF me au di, ma 20h15. VF ve au di 23h.
VO angl. s-t fr/all lu 20h15.
De Bryan Singer.

DANS LA COUR

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di/lu 11h.
Bio: VF me au ma 17h45.
De Pierre Salvadori.

APOLLO 2

MALÉFIQUE (3D)

1^{re} semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45. VF ve au ma 20h30.
VO angl. s-t fr/all me 20h30.
Apollo 3: 2D, VF me au ve, ma 15h.
VF ve au di 23h. VF sa au lu 14h.
De Robert Stromberg.

POLNAREFF: QUAND L'ÉCRAN S'ALLUME

Documentaire musical. Pour tous.
VF je 20h.
De Fabrice Laffont.

DEUX JOURS, UNE NUIT

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h. VF di/lu 10h45.
De Jean-Pierre Dardenne.

GODZILLA (3D)

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve au di 23h.
De Gareth Edwards.

APOLLO 3

LA CHAMBRE BLEUE

16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Mathieu Amalric.

BARBECUE

5^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF sa au lu 16h15.
De Eric Lavaine.

TOUT EST PERMIS
4^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF di/lu 11h.
De Coline Serreau.

ARCADES

EDGE OF TOMORROW (3D)
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15. VF ve au di 23h.
De Doug Liman.

THE HOMESMAN

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve, ma 17h45.
VO angl. s-t fr/all je, sa au lu 17h45.
De Tommy Lee Jones.

BIO

LE VIEUX QUI NE VOULAIT PAS FÊTER SON ANNIVERSAIRE

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h. VF me au di, ma 20h30.
VO all/fr lu 20h30.
De Felix Herngren.

REX

SOUS LES JUPES DES FILLES - FRENCH WOMEN

14 ans. sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
De Audrey Dana.

AMOUR SUR PLACE OU À EMPORTER

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF ve au di 23h.
De Amelle Chahbi.

STUDIO

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?

7^e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h30. VF ve au di 23h.
De Philippe de Chauveron.

RIO 2 (2D)

9^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa au lu 13h45.
De Carlos Saldanha.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

THE LIVING LONGYEARBYEN
En présence de la réalisatrice Marie Geiser
Me 04.06, 20h, 16 ans révolus.
De Xavier Dolan.

L'instantané de Stefano Iori...



... Dame nature se défend

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Secrétariat général des Autorités judiciaires (rue du Château 12), tél. 032 889 61 44.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12), tél. 032 889 51 88.

AVIVO - Association de défense et de détente des retraités et préretraités, (rue Louis-Favre 1): tél/fax/répondeur 032 725 78 60.

Bibliomonde (pass. Max.-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes des samedi 7 juin et dimanche 8 juin

Pentecôte

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di, 10h, culte paroissial, bénédiction des catéchumènes, avec sainte cène. je 05.06, 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: sa 07.06, 18h, culte Parole & Musique «Le souffle de vie» avec sainte cène. Musique: M^{me} C. Quinton, flûte et M. R. Märki, orgue, apéritif à l'issue du culte.

Portalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 07.06 à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 07.06 à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 07.06 à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 07.06 à 16h30, messe en croate; di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di, 18h, messe de la Pentecôte.

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction: Rémy Voirol, chancelier

Rédaction: Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch

Mise en page: Cathy Ecabert

Impression: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage: 22'000 exemplaires

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Informations relatives aux travaux nocturnes

Chères riveraines,
Chers riverains,

Des travaux de construction et relatifs à la caténaire

seront effectués à partir du 2/3 juin jusqu'au 12/13 juin 2014 durant les nuits du lu/ma et du jeu/ve

dans la zone des gares de St-Blaise-Lac – Neuchâtel

L'alimentation de la caténaire sera donc coupée et la caténaire mise à la terre. C'est pourquoi ces travaux ne peuvent être réalisés que durant les interruptions de service de la nuit. Les travaux nécessitent également l'utilisation de tracteurs et d'appareils de chantier. Nous mettrons tout en œuvre pour que les émissions sonores soient réduites au maximum.

Nous vous prions de nous excuser pour tout éventuel dérangement durant le repos nocturne et vous remercions de votre compréhension.

BLS Netz AG

District Energie Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Berne

Information über Bauarbeiten während der Nacht

Sehr geehrte Anwohnerin
Sehr geehrter Anwohner

Im Bereich Bhf. St-Blaise-Lac – Neuchâtel

werden ab 2./3. Juni bis 12./13. Juni 2014 in den Nächten Mo/Di bis und mit Do/Fr.

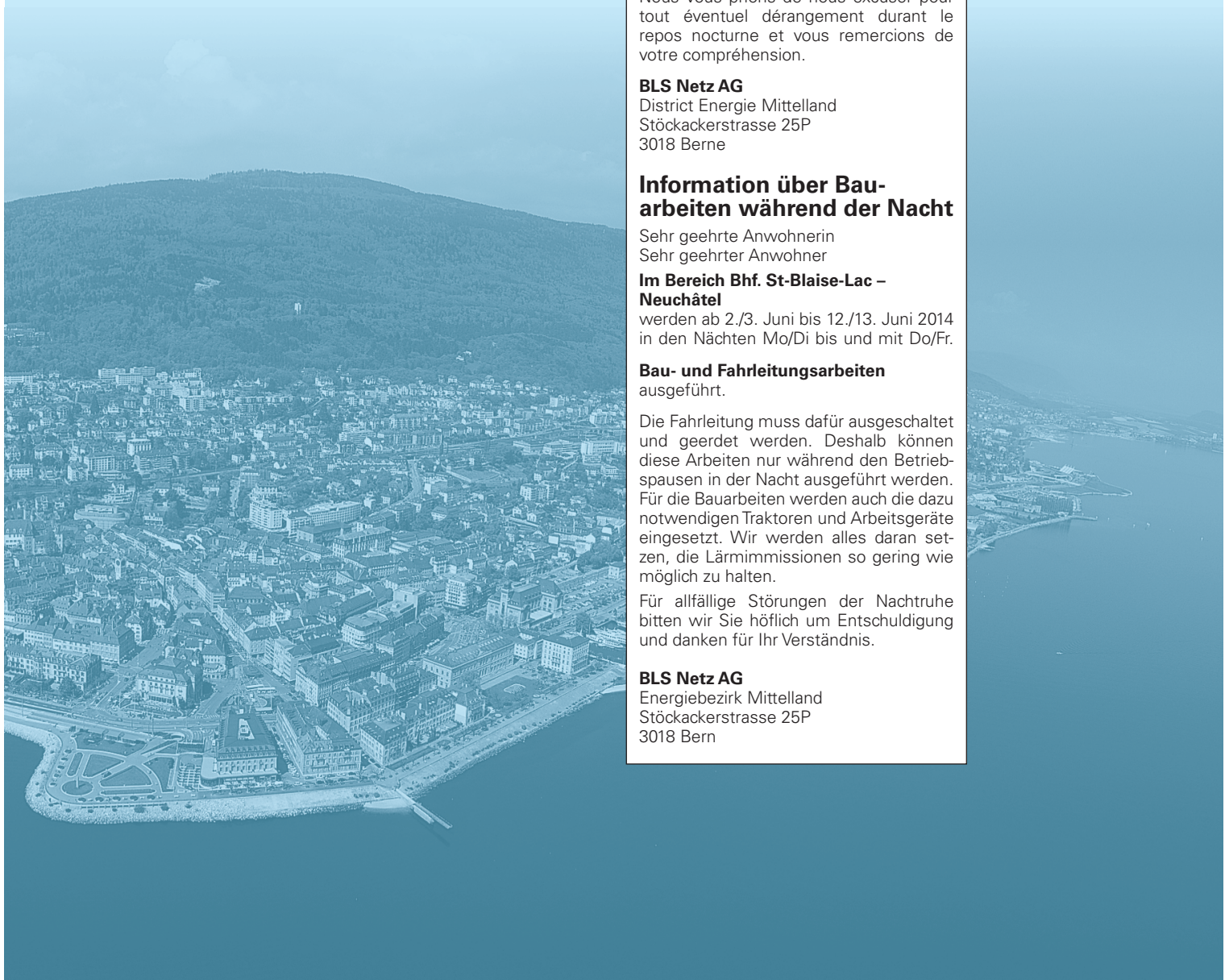
Bau- und Fahrleitungsarbeiten ausgeführt.

Die Fahrleitung muss dafür ausgeschaltet und geerdet werden. Deshalb können diese Arbeiten nur während den Betriebspausen in der Nacht ausgeführt werden. Für die Bauarbeiten werden auch die dazu notwendigen Traktoren und Arbeitsgeräte eingesetzt. Wir werden alles daran setzen, die Lärmimmissionen so gering wie möglich zu halten.

Für allfällige Störungen der Nachtruhe bitten wir Sie höflich um Entschuldigung und danken für Ihr Verständnis.

BLS Netz AG

Energiebezirk Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Bern





Champion suisse de breakdance, Artur Libanio se mesurera aux meilleurs Européens

Le break ? Une école de vie !

Le meilleur breakdancer de Suisse est neuchâtelois. A 29 ans, Artur Libanio vient de remporter la finale suisse d'une des plus importantes compétitions solo du genre et défendra les couleurs helvétiques lors des qualifications européennes d'Helsinki en octobre prochain, avec la possibilité de se mesurer ensuite à la crème mondiale. Rencontre avec ce danseur virtuose, qui a ouvert voici huit ans l'école de break «Groove». Basée à Serrières, elle compte aujourd'hui quelque 240 élèves mais doit trouver de nouveaux locaux, une pression dont Artur Libanio se serait bien passée.

Félicitations pour votre victoire le 18 mai dernier lors de la finale suisse du RedBull BC One Cypher. Vous vous y attendiez ?

Je m'étais préparé pour pouvoir donner le meilleur de moi-même, mais gagner n'était pas mon objectif. De fait, le break est une discipline artistique où tout dépend de l'avis des juges. Contrairement au patinage artistique, il n'y a pas de points attribués en fonction de la difficulté des mouvements ou des enchaînements effectués. Un autre jury aurait peut-être désigné gagnant un autre des 16 b-boys qui se sont retrouvés en finale à Genève après les deux manches qualificatives de Zurich et Lausanne.

Comment se déroule une compétition de break ?

Elles se déroulent toujours sous forme de battle. Dans un tournoi en



solo, les b-boys s'affrontent deux par deux et seul le meilleur continue. La musique est imposée par le DJ, ce qui fait qu'on ne peut pas se reposer sur une chorégraphie préétablie. On doit improviser et suivre au mieux la musique. Il faut donc être à son affaire. L'an dernier, j'étais passé complètement à côté.



Champion suisse de break, Artur Libanio garde les pieds sur terre en vue des qualifications européennes.

Sur quels critères se basent les juges pour départager les danseurs ?

Ils prennent en compte la technique, mais regardent aussi l'originalité et la musicalité. Ce sont pour moi les deux critères les plus importants. Faire du cirque en enchaînant sans musicalité les mêmes difficultés techniques que les autres, cela ne m'intéresse pas ! Autant perdre et rentrer à la maison ! J'essaie toujours d'apporter une touche personnelle et de coller à la musique. C'est la marque de fabrique de mon groupe de break «Deep Trip» et des b-boys et b-girls de Neuchâtel déjà depuis plus de trente ans.

Comment abordez-vous l'étape suivante ?

Cela va être très difficile, car le niveau des b-boys est excellent en Europe. Je m'y prépare comme si c'était la finale mondiale, tout en

veillant à garder une certaine spontanéité le jour J. J'aimerais bien sûr me retrouver à Paris fin novembre pour l'ultime rendez-vous, mais mon objectif est surtout de ne pas décevoir mon groupe «Deep Trip», avec lequel j'ai remporté quatre fois le championnat suisse «Battle of the Year», gagné le championnat européen «Break on

Stage» en 2004 à Bilbao et décroché la troisième place en 2002 au championnat du monde «Battle of the Year». J'ai aussi envie de montrer que la Suisse a encore un bon niveau en break.

Comment êtes-vous venu au break ?

La première fois que j'ai vu du break, c'était chez un copain. Son grand frère s'entraînait dans sa chambre et je me rappelle qu'il avait découpé le tapis au ciseau pour pouvoir mieux glisser ! Avec des copains, on avait formé un groupe et on s'amusait à imiter les grands. On se motivait et on se coachait mutuellement car à l'époque, il n'y avait pas encore de cours de break. La génération actuelle est la première à bénéficier d'un encadrement professionnel. Puis certains ont arrêté et c'est alors qu'est né le groupe «Deep Trip», avec lequel je danse depuis l'âge de 16 ans.

Arrivez-vous à vivre du breakdance ?

De son enseignement, oui ! En 2006, j'ai créé avec un autre membre de «Deep Trip» Paulo Silva l'école de break «Groove». Nous avons démarré modestement avec trois élèves, pour aujourd'hui en compter 240 ! Ma participation et ma victoire à l'émission MTV Dance Crew ont aidé

l'école au début, en permettant de me faire connaître. A côté du b-boying, «Groove» propose également des cours de funk style et de graffiti, qui fait partie intégrante de la culture hip-hop. Elle a une antenne à Yverdon et va en ouvrir une autre à Bienne le semestre prochain. Nous donnons aussi des cours dans plusieurs collèges du canton dans le cadre des activités facultatives complémentaires. Tout irait pour le mieux si notre bail à Serrières n'avait pas été résilié pour la fin de l'année. Nous cherchons depuis huit mois sans succès d'autres locaux à loyer abordable à Neuchâtel. C'est une énorme pression.

Quel est le profil de vos élèves ?

Ce sont avant tout des adolescents, même si la fourchette d'âge va de 4 à 45 ans. Près des trois quarts sont des garçons, mais les filles s'y mettent ! Alors qu'elles ne représentaient que 10% des élèves, leur part atteint aujourd'hui 30% et j'en suis heureux ! Les filles ont tout à fait leur place en break. En compétition mixte, certaines b-girls se mesurent aux meilleurs garçons. Mais tous sexes confondus,



mon objectif n'est pas de faire de mes élèves des champions. Le plus important pour moi, c'est qu'ils puissent s'exprimer avec les mouvements que je leur apprends et qu'ils prennent du plaisir à danser. Je veux également leur transmettre les valeurs de respect, d'échange et de partage véhiculées par cette danse née dans les années 70 dans le Bronx. Car le break, c'est aussi une école de vie.

Aline Botteron

Ecole de danse «Groove», rue Erhard-Borel 13 à Neuchâtel. Renseignements : www.ecoledebreak.ch